

BLASON:

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité le 1° juin 1999.

"D'azur, à trois enfants dans un baquet d'eau le tout d'or, chappé d'argent, à deux roses d'azur, en chef."

TOPONYMIE:

Nom d'origine pré-gauloise signifiant la hauteur.

TRANS

EXPLICATIONS:

L'azur symbolise la présence de l'eau représentée par les ruisseaux de la Vaudelle et du Merdereau qui traversent le territoire communal. Cette couleur indique également que Trans se trouve dans l'ancienne province du Maine dont l'azur est la couleur principale.

Le chappé représente par sa forme pointue le nom du village qui signifie bâti sur une hauteur.

Les roses symbolisent la chapelle Notre-Dame de la Salette.

Le baquet avec les trois enfants d'or est l'une des représentations de Nicolas, le saint patron de Trans, car il est le saint patron des enfants ; il est d'ailleurs le père Noël de l'Alsace et de la Lorraine.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'agriculture communale.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en caractères majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES:

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le baquet avec les enfants et les roses.

Le chappé n'a pas d'ombre car il s'agit de la couture de deux pièces de tissus juxtaposées ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Trans a été réalisé en reprenant l'azur des armes du Maine qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE:

La commune de Trans n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.